

Calm parée pour la reprise

Publié le 07/07/2021 à 06:25 | Mis à jour le 07/07/2021 à 06:25



L'association espère reprendre un fonctionnement normal à la rentrée.

© Photo NR

C'est au Liber.thés, à Blois Vienne que s'est tenue l'assemblée générale de l'association Communiquer avec les mains (Calm), présidée par Brigitte Boudeaud, en présence de Mireille Chesneau, présidente de Tandem Handicap 41, et Claire Louis, maire adjointe en charge de la vie associative. Comme pour toutes les structures associatives, l'année 2020 a bien sûr été marquée par la pandémie avec une suspension des activités à chaque confinement, hormis l'accompagnement des sourds et malentendants en cas de problèmes, parfois en se déplaçant chez eux, ou à la permanence à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) qui a laissé un bureau à disposition de l'association un mercredi par mois de 9 h à 12 h, comme en période hors Covid. Pour l'année à venir, Calm prévoit la reprise normale de ses activités en septembre, c'est-à-dire aide aux personnes sourdes et malentendantes et leurs familles, journées de sensibilisation, notamment dans les établissements scolaires et apprentissage et perfectionnement à la langue des signes française des adhérents non sourds en cursus de 30 heures (cours de 18 h à 20h les lundis, mardis et jeudis et cours intensifs d'une semaine pendant les vacances scolaires. Le prochain cours intensif aura lieu la semaine du 19 juillet : 430 euros le cursus (370 euros pour les retraités, les moins de 18 ans et les chômeurs).

L'adhésion annuelle reste inchangée à 35 euros, 15 euros pour les sourds et malentendants.

CALM : 28, rue des Écoles. www.calm.lsf.org ; contacts : Brigitte Boudeaud : 02.54.46.45.85/06.72.02.21.26 ; Myriam Bournon : 06.07.02.21.26.